

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Pleins feux sur la protection cardiaque et rénale

No d'activité : 78062

Date : vendredi le 21 mai 2021

Lieu : Web diffusion directe

Coordonnées :

Objectifs

ActionND (néphropathie diabétique)

- Demander des épreuves de laboratoire et en interpréter les résultats afin de mettre rapidement au jour la néphropathie chez les patients atteints de diabète de type 2 et d'intervenir promptement ;
- Rester à l'affût du risque cardiovasculaire élevé associé à la néphropathie et à la protéinurie chez les patients atteints de diabète de type 2 ;
- Optimiser le traitement du diabète de type 2 afin de prévenir ou ralentir sa progression et réduire ainsi la probabilité de dialyse.

Gestion de l'AVC par l'omnipraticien : Point de vue de l'expert

- Déterminer les populations de patients à risque élevé d'AVC, y compris les patients atteints de FA;
- Évaluer chez les patients atteints d'une maladie athérombotique ou thromboembolique, des stratégies visant à réduire le risque d'AVC;
- Examiner les données clinique des ACOD (DOACs) concernant l'innocuité et l'efficacité pour la prévention des AVC chez les patients atteints d'une maladie athérombotique ou thromboembolique.

Président de séance : Dr Pierre Martin

Horaire

2021-05-21	08:00	08:30	Accueil/Clôture		
2021-05-21	08:30	10:00	Conférence	ActionND (néphropathie diabétique) CEM	Dre Chantal Parenteau
2021-05-21	10:00	10:30	Pause/Repas		
2021-05-21	10:30	12:00	Conférence	Gestion de l'AVC par l'omnipraticien : Point de vue de l'expert	Dr Carl-Éric Gagné, cardiologue

Web diffusion directe sur Zoom.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à info@amom-mauricie.ca ou auprès de Madame Nathalie Roy au 819 373-7155.

Un lien zoom vous sera fourni préalablement.

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ,

reconnait 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen et Bayer inc.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.